

## Subventions Bâtiments PMBE 2010

Lancement du premier appel à projets dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage en Haute-Normandie (ouvert à la filière équine) du 15 février au 31 mars 2010.

Vous avez donc **du 15 février au 31 mars 2010** pour déposer un dossier de demande de subvention au Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage en Haute-Normandie.

Pour rappel, le PMBE est ouvert à la filière équine depuis avril 2009 grâce à un arrêté préfectoral régional pris par les collectivités locales (Région et Départements). Vous pouvez revoir le texte de l'[arrêté préfectoral régional](#) sur notre site internet.



En 2009, 5 dossiers équins ont été accompagnés. Pour exemple, jusqu'à 36000€ d'aides ont été accordées par le Département 76 pour un jeune agriculteur dans le cadre d'un projet de construction d'une écurie.

Si vous n'êtes pas prêts à déposer un dossier pour ce premier appel projets, soyez rassurés, il y aura 2 autres appels dans l'année, le prochain étant du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin 2010.

Les deux guichets uniques départementaux sont:

- Pour la Seine-Maritime

### **Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76) - anciennement DDEA 76**

Interlocuteur privilégié: Madame Laurence MOUTIER, service Economie Agricole

Adresse: Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 Rouen cedex

Tel. 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 55 24

Internet: <http://www.seine-maritime.equipement.gouv.fr/>

- Pour l'Eure

### **Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure (DDTM 27) - anciennement DDA 27**

Interlocuteur privilégié: Madame Lydie NEMERY, service Economie Agricole

Adresse: Cité administrative, Boulevard Georges Chauvin- 27023 EVREUX CEDEX

Tél : 02.32.24.87.68

Pour vous aider à monter votre dossier, savoir si vous êtes éligibles au dispositif, à quel taux d'aide, contacter soit:

- les 2 guichets uniques (cités précédemment)
- les conseillers Bâtiments dans les organismes agricoles tels les Chambres départementales d'Agriculture, les Défis Ruraux...

Pour rappel, le CCHN est une porte d'entrée pour avoir les premiers renseignements, savoir à qui s'adresser, où trouver les formulaires... Juliette HASSINE se tient à votre disposition pour tout besoin.

[Contacter le CCHN.](#)

Article mis en ligne le 29/01/2010.